

# questions

## d'économie de la santé

résultats

### Repères

Cette étude permet de compléter les données de consommation médicale issues du remboursement de la Sécurité sociale avec les données complémentaires recueillies dans l'enquête « Santé et Protection Sociale » menée chaque année par le CREDES.

Riche d'enseignement, le rapprochement de ces deux sources de données constitue une opération difficile, nécessitant souvent un travail au cas par cas, d'où un certain délai dans la publication des résultats.

Les données sur la biologie médicale présentées ici font partie de l'analyse globale des déterminants des dépenses de ville en 1992. Le même travail a été réalisé pour les médecins, la pharmacie, les auxiliaires médicaux et les dentistes (voir l'encadré « Pour en savoir plus »). Les données de l'année 1995 seront diffusées prochainement.

CENTRE DE RECHERCHE, D'ÉTUDE ET DE DOCUMENTATION EN ÉCONOMIE DE LA SANTÉ

Adresse :  
1, rue Paul-Cézanne 75008 Paris

Téléphone : 01 53 93 43 02/01  
Télécopie : 01 53 93 43 50  
E-Mail : document@credes.fr

Directeur de la publication :  
Dominique Polton

Secrétaire de rédaction :  
Nathalie Meunier

Secrétaire :  
Céline Amoux

ISSN : en cours

Diffusion par abonnement : 300 F par an  
Environ 10 numéros par an

**Prix : 30 F**

### Déterminants de la consommation médicale de ville en 1992

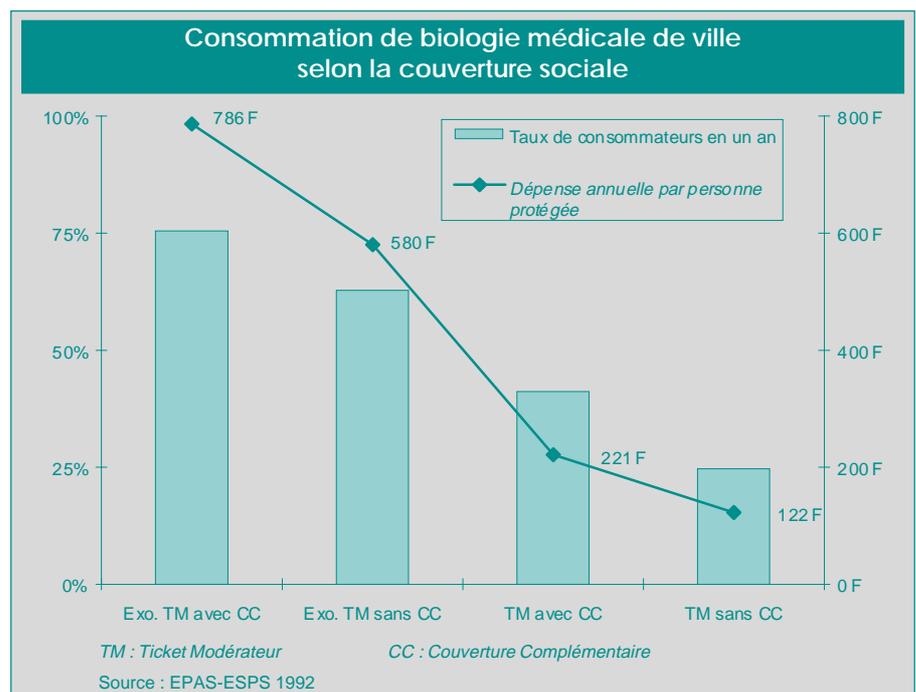
## La biologie médicale

Laure Com-Ruelle, Sylvie Dumesnil

Quels critères influencent le niveau de dépense de consommation d'actes de biologie ?

L'étude présentée ici permet de chiffrer, à partir des remboursements effectués par la Sécurité sociale, la dépense de biologie médicale de ville selon différents critères socio-économiques et d'état de santé. Âge, sexe, nombre de maladies, situation professionnelle ou couverture sociale sont autant de déterminants analysés.

Parmi les personnes non exonérées du ticket modérateur, celles protégées par une couverture complémentaire consomment près de deux fois plus. La couverture complémentaire joue également un rôle non négligeable chez les personnes exonérées du ticket modérateur.



## En un an, près de 4 personnes sur 10 consomment au moins un

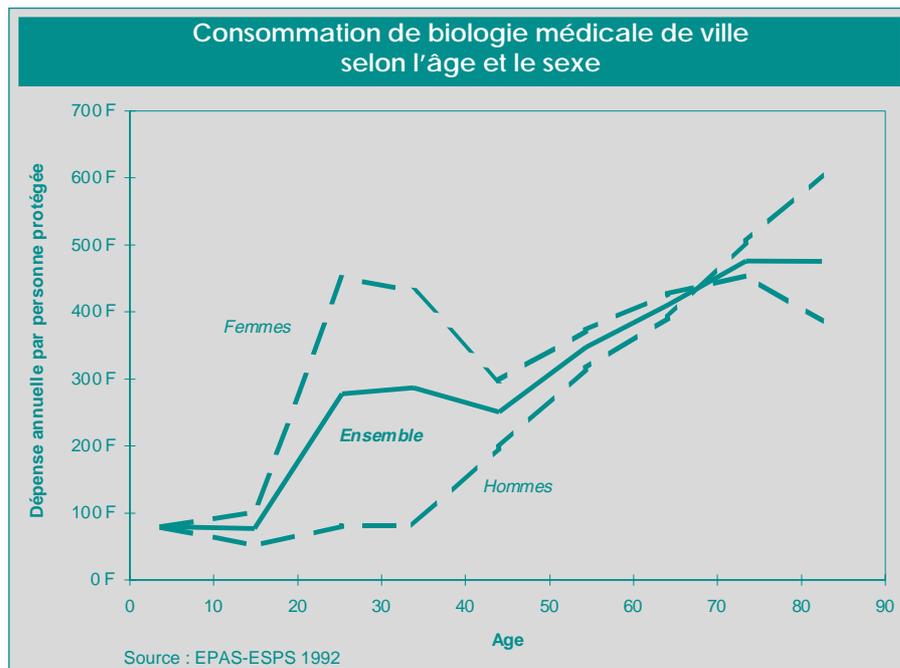
En 1992, 42 % des personnes ont perçu au moins une prestation relative à des analyses biologiques de ville. Elles ont dépensé en moyenne près de 620 francs par an et par personne.

Répartie sur l'ensemble des personnes protégées, la dépense d'actes de biologie médicale de ville atteint environ 260 francs par personne et par an. Plus des trois quarts de cette dépense est remboursée par l'Assurance maladie. Le montant restant à la charge de la personne est évalué à 62 francs.

Trois quarts de la dépense de biologie est prescrite par les généralistes, le quart restant est prescrit par des spécialistes, des sages-femmes ou des dentistes.

## La consommation est plus élevée chez les femmes

Cette étude confirme l'effet de l'âge et du sexe sur la consommation de biologie, déjà relevé dans de nombreuses analyses.



biologique contre un tiers des hommes. Cet écart se retrouve au niveau de la dépense : en moyenne, une femme dépense 325 francs d'analyses biologiques par an et un homme moins de 190 francs. Ceci est dû à la forte consommation des femmes pendant leur période d'activité génitale. Ainsi, les femmes dépensent à ce moment de leur vie nettement plus : près de 450 francs par an, soit 5,4 fois plus que les hommes du même âge.

Les hommes de moins de 40 ans et les

## La dépense augmente avec l'âge

f e m -  
mes de moins de 16 ans dépensent, en moyenne, entre 70 francs et 80 francs d'analyses biologiques par an.

Après 40 ans, la consommation d'actes de biologie augmente régulièrement pour atteindre plus de 500 francs après 70 ans.

La consommation de biologie varie se-

### Présentation de l'étude

#### Sources des données :

Les données sont issues de l'appariement de deux sources différentes : l'Echantillon permanent d'assurés sociaux (EPAS) de la Caisse nationale d'Assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) de l'année 1992 et l'Enquête sur la Santé et la Protection sociale (ESPS) menée par le CREDES cette même année.

L'EPAS est un échantillon représentatif au 1/1200ème des assurés au Régime général et de leurs ayants droit. Il contient les données de prestations de ces personnes ainsi que les renseignements administratifs.

L'ESPS est une enquête annuelle réalisée par le CREDES. Elle porte chaque année sur un quart des assurés de l'EPAS. Toutes les personnes vivant dans le ménage de l'assuré sont interrogées notamment sur leur situation professionnelle, leur protection sociale et leur état de santé.

L'appariement des personnes protégées de l'EPAS avec celles interrogées par l'ESPS aboutit à un échantillon de 4 361 personnes communes. Pour chacune d'entre elles, l'ensemble de leurs consommations médicales réalisées en 1992 et présentées au remboursement a pu être rapproché de leurs caractéristiques démographiques, sociales, professionnelles et de leurs indicateurs d'état de santé.

#### Méthodologie :

L'appariement des deux fichiers donne des meilleures estimations de la consommation que les enquêtes, mais il est très long. En effet, en raison de la mauvaise qualité des fichiers liée à des erreurs de déclaration ou de saisie, l'appariement technique des données est une opération longue et fastidieuse et souvent traité au cas par cas. Les résultats sont donc diffusés avec du retard. Toutefois, l'année prochaine, les mêmes résultats seront disponibles sur les consommations de 1995.

lon la taille du ménage. Elle est d'autant plus faible que la taille du ménage est élevée. Les enfants consommant peu d'actes de biologie, leur apparition entraîne une diminution de la consommation moyenne par personne. Les ménages de deux personnes sont quant à eux les plus gros consommateurs d'analyses biologiques : 6 personnes sur 10 sont consommatrices en un an, pour un montant annuel d'environ 430 francs.

### La consommation croît avec la détérioration de l'état de santé

Lié à l'âge, l'état de santé peut également être mesuré à l'aide d'autres indicateurs : nombre de maladie, risque vital, degré d'invalidité, consommation de tabac... Quelque soit l'indicateur, l'analyse confirme sans surprise que la consommation de biologie augmente lorsque l'état de santé se dégrade.

- Elle s'élève avec le nombre de maladies déclarées. Elle passe d'environ 70 francs lorsque la personne souffre d'une maladie à près de 760 francs lorsqu'elle souffre de plus de 10 maladies. Parmi les personnes ne souffrant d'aucune maladie, 18 % ont cependant

consommé des actes de biologie médicale, certainement dans un but préventif ou de suivi de la contraception.

- Selon le degré de risque vital, le taux de consommateurs passe de 28 % quand le risque est nul à 75 % lorsque le risque est important. Les dépenses, quant à elles, sont multipliées par 4 pour atteindre plus de 600 francs lorsque le risque est important.

- La consommation augmente aussi selon le degré d'invalidité. Le taux de consommateurs en un an passe de 26 % pour les personnes totalement valides à 68 % pour les personnes devant modi-

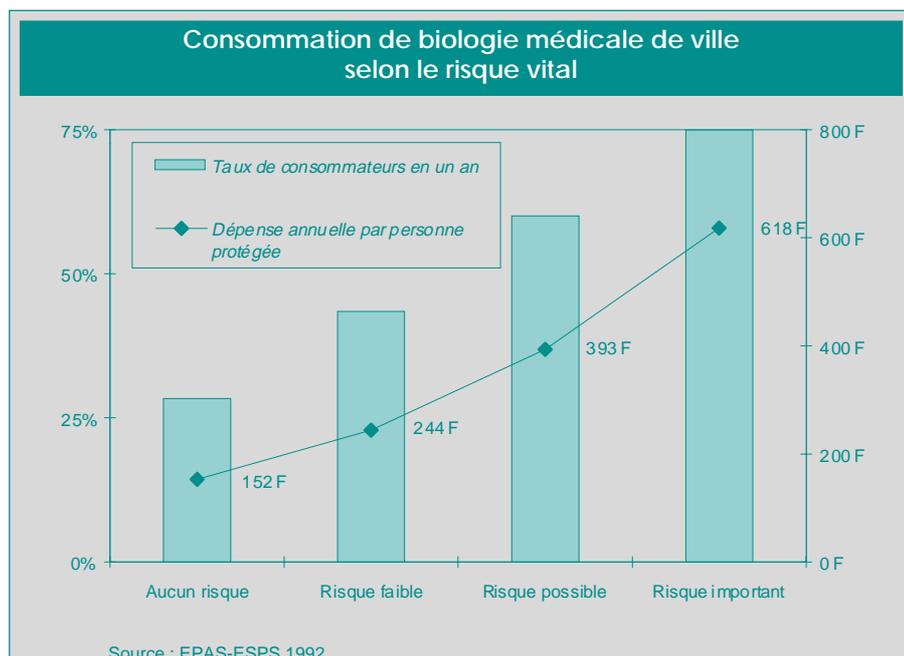
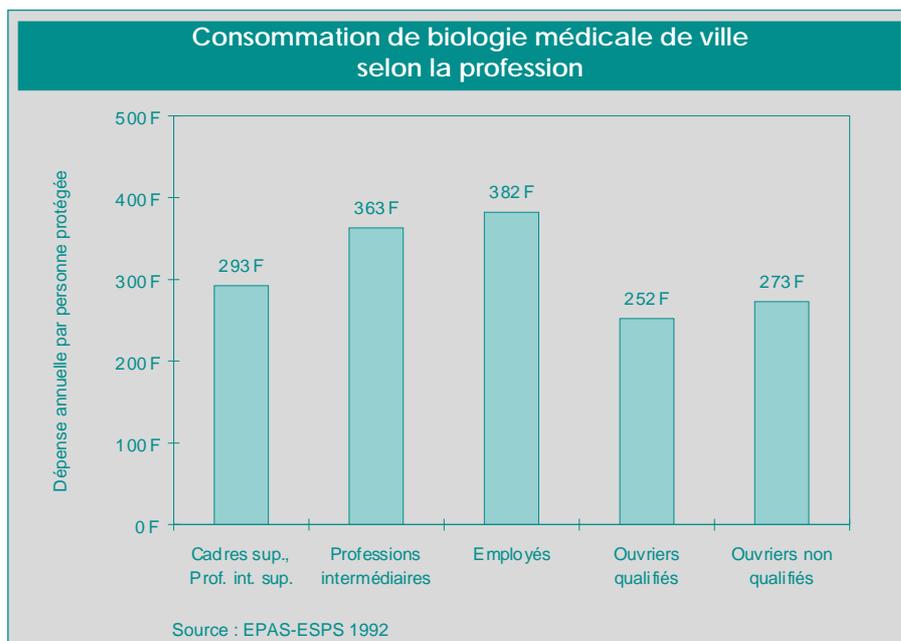
fier, voire restreindre leurs activités. Parallèlement, la dépense annuelle est multipliée par 3,8.

- Les personnes ayant arrêté de fumer consomment plus que les fumeurs et les non fumeurs. Les méfaits du tabac sur la santé ne survenant qu'après une longue pratique, cela explique certainement la consommation plus forte des ex-fumeurs qui ont probablement arrêté de fumer avec l'apparition des problèmes de santé.

- Plus les personnes se jugent en mauvaise santé, plus elles consomment. Les personnes se donnant une note de 9 ou de 10/10 consomment en moyenne 150 francs par an alors que celles se notant entre 0 et 4/10 dépensent près de 4 fois plus.

- La consommation de biologie médicale des personnes hospitalisées au cours des trois mois précédant l'enquête est 2,4 fois plus forte que celle des personnes non hospitalisées.

- En raison de leur état de santé, les personnes prises en charge à 100 % par l'Assurance maladie sont les plus fortes consommatrices. Plus de 7 personnes exonérées du ticket modérateur sur 10 consomment au moins une analyse biologique pendant l'année. Elles dépensent 730 francs par an soit 3,5 fois plus que les personnes non exonérées.



## Les inactifs sont les plus forts consommateurs

La dépense de biologie médicale varie de près de 300 francs pour les actifs à plus de 600 francs pour les « autres inactifs »\*. Souvent inactifs pour raison de santé, ces derniers ont un niveau de dépense bien plus élevé que celui des retraités alors que le taux de consommateurs de ces deux catégories est identique, 65 %.

Les employés et les personnes exerçant une profession intermédiaire dépensent nettement plus que la moyenne. La dépense élevée des employés est surtout due à la forte féminisation de cette profession. Les ouvriers ont la dépense annuelle la plus faible, environ 260 francs.

\* Les « autres inactifs » comprennent tous les inactifs autres que les femmes au foyer et les retraités.

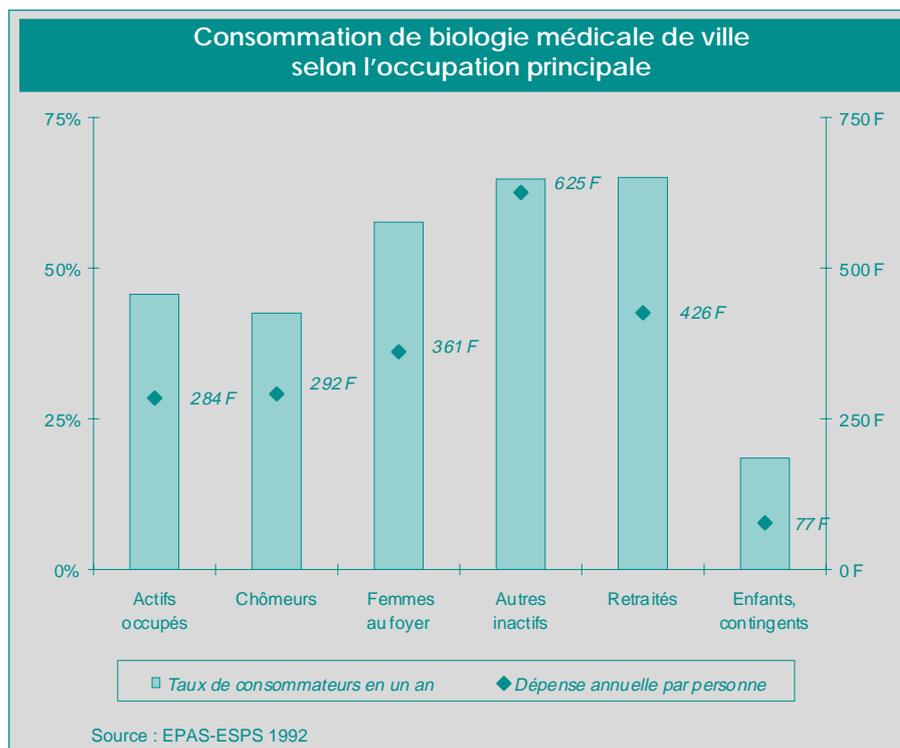
## Les bénéficiaires d'une couverture complémentaire consomment davantage

Les personnes ayant une couverture complémentaire consomment plus que les personnes non couvertes : respectivement 44 % de consommateurs en un an contre 32 % et une dépense annuelle d'environ 270 francs contre 210 francs.

On retrouve ce phénomène que les personnes soient exonérées du ticket modérateur ou non. Les personnes exonérées du ticket modérateur dépensent près de 40 % de plus si elles bénéficient d'une couverture complémentaire que si elles n'en ont pas. De même, les personnes non exonérées du ticket modérateur dépensent 80 % en plus si elle ont une couverture complémentaire (voir graphique p.1).

\*\*\*

Ce travail évalue, à partir des données de prestations de la Sécurité sociale, les principaux déterminants de la consom-



mation médicale de ville d'analyses biologiques. Il met en évidence les écarts de consommation liés à l'âge des patients, à leur état de santé mais aussi à leur milieu social.

Des travaux complémentaires sur la consommation de médecin, de dentiste, de pharmacie et d'actes d'auxiliaires mé-

dicaux permettent d'enrichir cette étude et d'analyser la totalité de la consommation médicale de ville en 1992 selon les différentes caractéristiques socio-économiques présentées ici. Le même travail est actuellement en cours pour les données de 1995.

### Pour en savoir plus :

*Déterminants de la consommation médicale de ville en 1992 :*

- *Tome 4 : La biologie médicale ; L. Com-Ruelle, S. Dumesnil ; biblio n° 1201, Prix : 130 francs.*

[Ce rapport permet de disposer de l'ensemble des tableaux de chiffres détaillés (taux de consommateurs, débours, montant remboursé par l'Assurance maladie, ticket modérateur, dépense effective par personne, dépassement, taux de prise en charge) selon différentes variables socio-économiques ou de morbidité].

### Voir aussi :

*Méthode d'appariement de l'EPAS et de l'ESPS - Mise à jour ; A. Aligon, N. Grandfils, S. Lebreton ; biblio n° 1157 bis, Prix : 110 francs.*

*Analyse socio-économique des dépenses d'hospitalisation en 1992 ; A. Aligon, N. Grandfils ; biblio n° 1157, Prix : 140 francs.*

*Déterminants de la consommation médicale de ville en 1992 :*

- *Tome 1 : Les médecins ; Grandfils N., biblio n° 1198, prix : 170 francs.*
- *Tome 2 : La pharmacie et les autres biens médicaux ; A. Aligon, biblio n° 1199, prix : 150 francs.*
- *Tome 3 : Les auxiliaires médicaux ; L. Com-Ruelle, S. Dumesnil ; biblio n° 1200, Prix : 150 francs.*
- *Tome 5 : Les dentistes ; N. Grandfils ; biblio n°1202 (à paraître).*